



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR9112012

APPELLATION DU SITE

Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR9112012

1.3 Appellation du site

Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse

1.4 Date de la première compilation

31/01/2006

1.5 Date d'actualisation

26/07/2018

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du premier arrêté (JO RF) :	06/04/2006
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	06/04/2006
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000242170
Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	Pas de données
pSIC : Dernière évolution :	30/04/2006
SIC : Première publication au JO UE :	Pas de données
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	Pas de données
ZSC : Premier arrêté :	Pas de données
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	Pas de données
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	Pas de données

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :3.875°

Latitude :43.93056°

2.2 Superficie

12281 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR81	91	Languedoc-Roussillon

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
30	Gard	77
34	Hérault	23

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
30058	CADIÈRE-ET-CAMBO	Oui
30093	CONQUEYRAC	Oui
30099	CROS	Oui
34111	GANGES	Oui
34174	MOULES-ET-BAUCELS	Oui
30200	POMPIGNAN	Oui
34243	SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS	Oui
30263	SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT	Oui
30272	SAINT-JULIEN-DE-LA-NEF	Oui
30296	SAINT-ROMAN-DE-CODIERES	Oui
30325	SUMENE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
								C R V P						
B	A379	Emberiza hortulana			r	5	27	p	P	P	C	C	C	B
B	A072	Pernis apivorus			r	0	5	p	P	P	C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans			r	1	5	p	P	P	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus			c	5	10	p	R	G	D			
B	A077	Neophron percnopterus			r	1	1	p	P	G	C	B	C	B
B	A078	Gyps fulvus			c	20	50	p		M	B	C	C	C
B	A079	Aegypius monachus			c			p	V	M	D			
B	A080	Circaetus gallicus			r	5	15	p	P	M	C	A	C	A
B	A082	Circus cyaneus			c	0	5	p	R	G	D			
B	A084	Circus pygargus			r	1	5	p	P	P	C	C	C	B
B	A091	Aquila chrysaetos			p	1	1	p	P	G	C	C	B	B
B	A093	Hieraetus fasciatus			p	1	1	p	P	G	B	B	B	B
B	A103	Falco peregrinus			p	1	2	p	P	M	C	C	C	C
B	A142	Vanellus vanellus			r			p	C	M	D			
B	A155	Scolopax rusticola			r			p	R	M	D			
B	A215	Bubo bubo			p	4	10	p	P	P	C	B	C	B
B	A224	Caprimulgus europaeus			r	1	25	p	P	P	C	B	C	B

B	A229	Alcedo atthis			p	5	10	p	P	P	C	B	C	B
B	A231	Coracias garrulus			r	5	8	p	P	P	C	B	C	A
B	A236	Dryocopus martius			p	3	5	p	P	P	C	A	C	A
B	A246	Lullula arborea			p	42	380	p	P	P	C	B	C	B
B	A255	Anthus campestris			r	21	240	p	P	P	C	B	C	B
B	A302	Sylvia undata			p	9	132	p	P	P	C	B	C	A

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
B		Falco subbuteo			2	5	p	R					X		
B		Alectoris rufa					i	P			X		X		
B		Streptopelia turtur					i	C			X		X		
B		Athene noctua			2	4	p	P			X				
B		Tachymarptis melba					i	C					X		
B		Merops apiaster					i	C					X		

B		Upupa epops		X			i	P			X	X		
B		Picus viridis		X			i	P			X	X		
B		Alauda arvensis		X			i	P			X	X		
B		Cecropis daurica			2	5	p	R			X	X		
B		Tichodroma muraria					p	R				X		
B		Phoenicurus phoenicurus		X			i	P			X	X		
B		Monticola solitarius					i	P			X	X		
B		Lanius senator			10	50	p	C			X	X		
B		Passer montanus		X			i	P			X	X		
B		Passer petronia		X			i	P					X	
B		Lanius meridionalis			5	20	i	R			X	X		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	48%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2%
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3%
N14 : Prairies améliorées	0%
N15 : Autres terres arables	3%
N16 : Forêts caducifoliées	6%
N17 : Forêts de résineux	2%
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	5%
N19 : Forêts mixtes	19%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Cette grande étendue calcaire au relief escarpé (nombreuses falaises, corniches et grottes) représente les premiers contreforts des Cévennes méridionales. Ce vaste massif forestier culmine à 931 m ; il est constitué par plusieurs collines (montagne de la Fage, montagne des Cagnasses, pic du Midi) entrecoupées de vallons étroits (gorge du Rieutord). La végétation est

dominée par des garrigues à Chêne vert et à Chêne blanc. Dans les milieux plus frais, en fond de vallon, se développent le Châtaignier et des ripisylves. Les versants abrupts et escarpés de ce massif sont d'une manière générale une zone d'accueil et de refuge pour une faune et une flore spécifiques des substrats dolomitiques ; bon nombre d'oiseaux y trouvent la tranquillité et des sites de nidification dans les cavités, grottes et vires rocheuses. En limite de ce vaste ensemble, des friches colonisent d'anciennes parcelles jadis cultivées. Puis, dans la partie sud-est du site, la plaine de Pompignan dominée des zones agricoles en mosaïque avec des garrigues claires, accueille une avifaune particulièrement riche et diversifiée.

La richesse ornithologique du site tient en grande partie à la diversité des paysages. C'est donc avant tout l'évolution des pratiques de gestion du territoire qui sera déterminante pour la conservation de nombreux habitats d'oiseaux, en particulier au niveau des exploitations agricoles et du pastoralisme.

La maîtrise des activités de loisirs, en particulier de l'escalade, sera également un point à traiter pour assurer la conservation des sites de nidification des espèces rupestres.

La richesse ornithologique du site tient en grande partie à la diversité des paysages. C'est donc avant tout l'évolution des pratiques de gestion du territoire qui sera déterminante pour la conservation de nombreux habitats d'oiseaux, en particulier au niveau des exploitations agricoles et du pastoralisme.

La maîtrise des activités de loisirs, en particulier de l'escalade, sera également un point à traiter pour assurer la conservation des sites de nidification des espèces rupestres.

4.2 Qualité et importance

Les milieux escarpés, les falaises, sont un biotope de prédilection pour l'avifaune rupestre parmi laquelle on relève des espèces à très forte valeur patrimoniale qui justifie la proposition d'une Zone de protection spéciale au titre de la Directive "Oiseaux" : l'Aigle de Bonelli, le Grand Duc d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc. La plaine de Pompignan constitue un territoire principal de chasse pour ces oiseaux, notamment pour l'Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère. Plusieurs couples de Bruant Ortolan, Rollier d'Europe et Engoulevent d'Europe utilisent le site en période de nidification.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	F05.04	Braconnage (ex : tortue marine)		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase...)		I

L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	G02.09	Observation d'animaux sauvages		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	K03.01	Compétition (faune)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
L	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		I
M	B06	Sylvopastoralisme		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	88.7%
Collectivité territoriale	11.3%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
93	Réserve naturelle régionale	0.01%
21	Forêt domaniale	9.7%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1.6%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
21	FORET DOMANIALE DE LA FAGE	-	10%
22	FORET COMMUNALE DE MOULES ET BAUCELS	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises

Adresse : 26 avenue Pasteur BP 114 Rond-point de l'Europe
34190 Ganges

Courriel : bremy@cdcgages.fr

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/gorges-de-rieutord-fage-cagnasse-a5404.html
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

Un document d'objectifs sera réalisé pour cette ZPS.

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème
 Source : IGN
 Détails : Périmètre digitalisé (Scan 25 IGN)
 Surface en RGF Lambert 93 - Méthode Cartésienne